

Compte- rendu

12 septembre 2019

Consultation sur l'aménagement de l'entrée sud de Triel

Compte-rendu de la visite de site et de la réunion publique du 12 septembre

Ce document comprend un compte rendu synthétique de la visite de site et de la réunion publique de clôture de la consultation sur l'aménagement de l'entrée sud de Triel

Destinataires :

EMTA, Ville de Triel-sur-Seine

Auteur/es :

Robin Bénévent

Marie Casanelles

RES PUBLICA

24-26, avenue Vladimir Ilitch Lénine

94110 Arcueil

T : 01 46 11 44 70

M : contact@respublica-conseil.fr

www.respublica-conseil.fr

SAS au capital de 30 000 €uros

RCS Créteil 452 651 136

Code APE 7022Z

TVA intracommunautaire :

FR 77 452 651 136

SOMMAIRE

1	La visite de site	3
1.1	Entrée de site	3
1.2	Zone réaménagée du site.....	3
1.3	Zone « Entrée de ville »	4
1.4	Zone de réception des matériaux par barge.....	4
2	La réunion publique	5
2.1	Introduction de Joël Mancel, Maire de Triel-sur-Seine	5
2.2	Présentations	5
2.3	Temps de travail.....	5
2.4	Restitution	6
2.4.1	Scores attribués à chaque proposition	6
2.4.2	Restitution par groupe	7
2.5	Réactions et conclusions	9

1 La visite de site

32 personnes étaient présentes à 18h devant l'Espace Senet, point de rendez-vous pour la visite de site. Les participants ont été invités à monter dans un bus, qui s'est ensuite dirigé vers le site concerné par le projet d'aménagement, pour une visite qui a duré une heure environ.

Le bus a parcouru le site en marquant 4 points d'arrêt, tel qu'indiqué sur le plan ci-dessous :



A chacun de ces points d'arrêt, **Thierry Villerio**, Directeur de site EMTA, a donné quelques explications sur le site, son histoire, son fonctionnement, le contexte dans lequel s'inscrit le projet d'aménagement. Les participants avaient l'occasion, lors de ces arrêts, de poser des questions et de formuler des observations orales ou écrites, sur un « livret du participant ».

1.1 Entrée de site

Le premier point d'arrêt, à l'entrée du site, a été l'occasion de fournir des explications globales sur son activité et son fonctionnement actuel. Les participants ont demandé des explications complémentaires sur la hauteur des remblais, le volume de ceux-ci ou encore la charge moyenne par camion.

1.2 Zone réaménagée du site

Le deuxième point d'arrêt a été l'occasion de montrer un terrain plat, tel qu'il devrait être à terme sur l'ensemble du site. Cette partie du terrain accueillera la ferme photovoltaïque. Quelques questions ont donc été posées sur cette ferme, notamment quant à sa surface. Un participant a

déploré ne pas disposer d'une coupe du terrain illustrant les différentes couches géologiques et les nappes phréatiques.

1.3 Zone « Entrée de ville »

Le troisième point d'arrêt était situé sur le secteur en cours de réaménagement qui fait l'objet de la consultation. Il a donc été l'occasion d'évoquer le projet de manière large et les questions y ont été très nombreuses.

Des participants se sont interrogés sur la surface de ce secteur ou encore sur la perméabilité des matériaux. C'est toutefois la question de la biodiversité qui a été le point central des discussions et des observations des participants. Des doutes ont été émis sur la possibilité de maintenir la biodiversité, notamment sans plantations d'arbres. Une personne s'est interrogée sur la surface de la zone de compensation, une autre sur la possibilité de maintenir la biodiversité sous les panneaux photovoltaïques. Thierry Villerio a répondu à ces différentes questions et a expliqué que les deux projets, celui d'EMTA et celui de parc photovoltaïque, seraient exemplaires en matière de biodiversité.

1.4 Zone de réception des matériaux par barge

Le dernier point d'arrêt a permis à EMTA d'expliquer le fonctionnement du quai de déchargement fluvial. Plusieurs questions ont été posées sur le chemin de halage, son devenir, son exploitation, etc.

La visite de site a été l'occasion de questions plus générales, au-delà des points spécifiques à chaque arrêt :

- Comment s'effectue le suivi de la dégradation des déchets ?
- Y a-t-il un risque d'occupation par des gens du voyage ?
- Y a-t-il des risques d'effondrement ?

Enfin, une participante a déploré que les riverains n'aient pas été invités à la réunion publique du 8 juillet.

2 La réunion publique

La réunion publique a eu lieu à partir de 19h à l'Espace Senet, a duré un peu moins de deux heures et a regroupé environ 40 participants. Elle était animée par **Robin Bénévent**, de l'agence Res publica.

2.1 Introduction de Joël Mancel, Maire de Triel-sur-Seine

Joël Mancel, Maire de Triel-sur-Seine, se félicite de la tenue de cette réunion publique, qui permettra d'étudier les propositions pour l'aménagement du site avec recul.

Le projet d'aménagement est à bien différencier de celui de ferme photovoltaïque, validé cet été. La ferme solaire ne verra le jour que dans quelques années, le feu vert vient d'être donné pour ce projet mais il faut maintenant y travailler.

Dans la continuité de cette ferme solaire, une surface de 20 à 25 hectares sera aménagée en entrée de ville : c'est l'objet de la consultation. Quel qu'il soit, ce projet sera une valeur ajoutée pour l'entrée de ville, qui est aujourd'hui en cours de remblaiement.

2.2 Présentations

La présentation diffusée lors de la réunion publique est jointe à ce compte rendu.

Raphaël Wietzke, Directeur Général d'EMTA, remercie les participants pour leur présence tout au long de la consultation, depuis la réunion publique du 8 juillet jusqu'à aujourd'hui en passant par les contributions déposées sur la plateforme Jenparle®. Il rappelle brièvement le contexte du projet.

Robin Bénévent présente une synthèse des 35 contributions déposées sur la plateforme Jenparle® avant le 10 septembre.

Raphaël Wietzke rappelle les contraintes du site, notamment celles qui expliquent que trois propositions ont déjà été écartées.

2.3 Temps de travail

Pendant 40 minutes, les participants, répartis en 6 tables de 5 à 8 personnes, ont travaillé par petits groupes. A l'aide des supports de contribution représentés ci-contre, chaque table a défini collectivement l'ordre de priorité des propositions recueillies sur Jenparle® et la localisation de ses propositions prioritaires.

The image shows a public consultation document titled "CONSULTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE TRIEL". It includes a list of proposals with checkboxes for "OUI", "NON", and "AUCUNE OPINION". Below the list are several sheets for "PROPOSITION 1", "PROPOSITION 2", and "PROPOSITION 3", each with a grid for ranking proposals. To the right is a map of the site with colored areas indicating the locations of the proposals.

2.4 Restitution

2.4.1 Scores attribués à chaque proposition

Les participants étaient amenés à attribuer entre 0 et 3 étoiles à chacune des propositions évoquées sur la plateforme Jenparle®, selon leur niveau de priorité. Les tableaux suivants indiquent, par ordre décroissant, le nombre total d'étoiles indiqué par les participants pour chaque proposition (ainsi que le nombre d'étoiles attribué par chaque table) :

Les propositions qui font consensus (qui n'ont jamais ou presque récolté le score de 0) :

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	TOTAL
Des parcours de randonnée et de course à pied	2	3	3	3	3	3	17
Des parcours de vélo	2	2	3	3	2	3	15
Un terrain de pétanque	3	2	3	2	2	3	15
Un parc floral permettant d'accueillir les oiseaux	2	3	3	2	1	3	14
Des ruches	3	3	3	1	1	3	14
Des tables de pique-nique	3	2	3	1	2	3	14
Des bancs	3	2	3	1	2	3	14
Des zones ombragées	3	2	3	1	2	3	14
Une zone protégée pour la biodiversité	3	3	3	2	1	1	13
Des jeux pour enfants : araignée, balançoire, tyroliennes	2	2	3	1	2	3	13
Des espaces d'observation des espèces	0	3	2	3	1	3	12
La «Fabrique 21» des vélos	1	3	2	2	2	1	11

Les propositions qui sont dans l'ensemble rejetées (qui n'ont jamais reçu le score 3, et qui ont une majorité de scores 0 ou 1)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	TOTAL
Un marché de produits issus de circuits courts	1	2	0	1	1	0	5
Des espaces dédiés aux activités canines	1	0	0	1	1	1	4
Des jardins communautaires	2	0	1	0	0	0	3
La plantation d'arbres pour des parcours d'accrobranche	0	0	1	1	0	0	2
Des courts de tennis	0	0	0	0	1	0	1
Des terrains de foot et de rugby	0	0	0	0	0	0	0
Un hippodrome	0	0	0	0	0	0	0
Une patinoire	0	0	0	0	0	0	0

Les propositions qui font débat (grande diversité des avis)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	TOTAL
Un golf de 6 à 9 trous	0	0	3	1	3	3	10
Un skateparc	2	2	0	0	2	3	9
Un parking	3	3	0	0	3	0	9
Des tables pour jouer aux échecs	2	0	0	1	2	3	8
Des parcours de roller	2	0	3	2	1	0	8
Une antenne de police municipale ou de l'environnement	3	0	3	0	2	0	8
Des terrains de basket	3	2	0	0	1	1	7
Une ferme pédagogique	0	0	2	2	0	3	7
Des espaces de culture maraîchère hors sol	0	2	0	0	2	3	7

2.4.2 Restitution par groupe

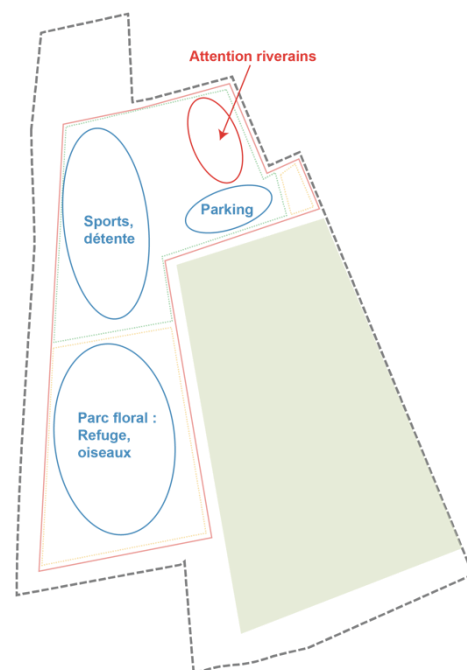
Table 1

- Il faut privilégier les activités accessibles à la population la plus large possible : aires de jeux et **activités sportives** (pas de rugby et de foot car cela existe déjà à Triel, ni de golf ou de patinoire, qui ne sont pas accessibles à toute la population, en revanche pourquoi pas un terrain de pétanque).
- Le projet de la **Fabrique 21** est à creuser, il faudrait en savoir davantage.
- Le groupe est plutôt favorable aux **jardins communautaires et aux espaces de culture maraîchère** hors sol.
- Il faut créer une cohérence avec le reste de la ville : le **parking relais** est en ce sens une bonne idée.
- Une **zone sauvage ou un parc floral** doit également être garanti : une zone qui permettrait la biodiversité et où « la nature pourrait reprendre ses droits ».

Remarque : de nombreux habitants n'étaient pas au courant de la réunion publique du 8 juillet. De plus, il est étonnant que cette réunion du 8 juillet n'ait pas été mutualisée avec les autres réunions publiques qui étaient programmées la même semaine, afin de favoriser la cohérence des projets.

Table 2

- Toutes les propositions sportives qui existent déjà à Triel ont été rejetées par le groupe.
- Le groupe est globalement fortement opposé au projet de golf, et plutôt en faveur de la proposition de la **Fabrique 21**.
- Créer une **zone sauvage**, une zone de détente, des aires de jeux pour les enfants. Pour la partie sauvage, on peut imaginer un « projet moutons » pour l'entretien du parc.
- Mettre en place un **parking relais** (voitures et vélos), qui permettrait d'y emprunter un bus ou une navette vers Triel, Éole, Orgeval, Cergy, Poissy... Il y a en effet très peu de parkings à Triel.
- Le groupe est plutôt favorable aux **espaces de maraîchage**, en approfondissant peut-être les études nécessaires.



Remarque : le parcours d'accrobranche peut être imaginé sur des installations synthétiques, s'il n'est pas possible de planter des arbres.

Table 3

- Le groupe est très opposé au parking relais s'il est placé devant les habitations. Les riverains souhaitent voir le paysage devant chez eux, et pas les voitures. Attention

également aux occupations sauvages qui pourraient occuper le parking. S'il faut un petit parking pour accueillir les visiteurs, le groupe l'accepte mais pas face aux riverains.

Un débat s'ensuit sur la localisation exacte du parking relais : le groupe précédent explique qu'il sera caché par une pente végétalisée, mais le sujet est à approfondir.

- Les membres du groupe sont plutôt favorables à l'aménagement **d'aires de jeux pour les enfants**.
- La table est favorable au **golf**.

Table 4

- Le groupe propose une nouvelle proposition : créer un **théâtre de verdure**, pour accueillir des représentations diverses et du cinéma de plein air. L'avantage est que cela coûte peu, et que cela produit très peu de nuisances.
- Créer un **parking dédié** aux visiteurs du site (à côté de l'étang), mais avec une entrée étroite pour éviter les occupations « indésirables ».
- Le groupe est favorable à toutes les propositions qui vont dans le sens d'un **parc**.
- Les **cheminements doux** sont encouragés, si une réelle séparation (végétale) entre les piétons et les cyclistes est prévue.
- La table soutient le **golf** avec réserve, qui a l'avantage de convenir aux Triellois.

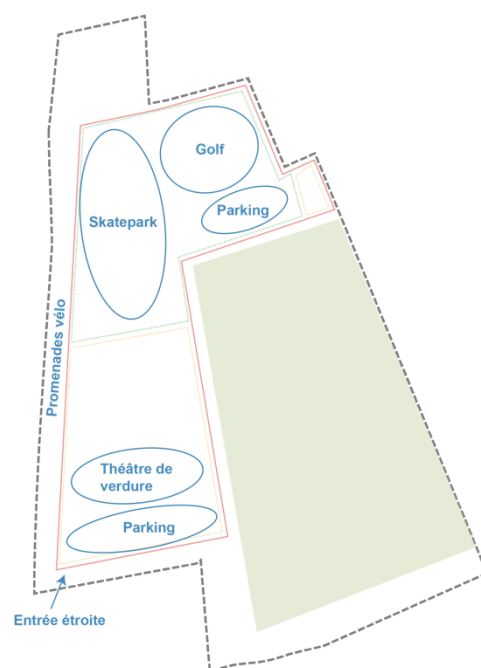
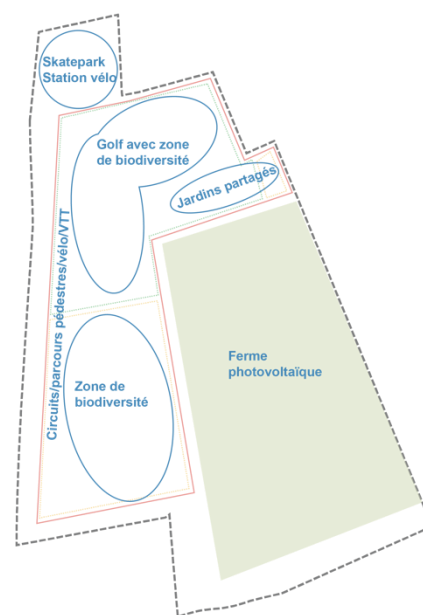


Table 5

- La proposition la plus soutenue est celle du **golf**.
- Les **chemins de randonnée et cyclables** sont encouragés.
- Il faut également créer un **parking** pour accueillir les visiteurs.

Table 6 : Élus

- Attentions aux préjugés sur le **golf**, qui peut aussi être une zone de biodiversité.
- Créer une **piste cyclable** autour du site.
- Créer un **skatepark** dans la partie nord (*a priori* hors périmètre).
- Le groupe est très opposé au parking relais, qui irait à l'encontre du développement des transports en commun. Il faut plutôt mettre l'accent sur les liaisons douces.



2.5 Réactions et conclusions

Raphaël Wietzke remercie les participants pour la qualité de leurs échanges et de leur travail, qu'il a trouvé constructif.

Il ne souhaite pas dire « à chaud » ce qui va être retenu ou pas, car il faudra étudier les propositions et les commentaires en détail. Il a entendu de nombreuses idées intéressantes qui pourront servir à compléter/amender le projet.

De nombreux participants ont débattu d'un potentiel parking, mais il ne veut pas juger l'utilité d'un parking sous l'angle de la question des déplacements urbains car c'est un autre sujet. Du point de vue de la biodiversité, un parking limite la surface de compensation et engendre des nuisances potentielles pour les riverains, ça n'est donc pas forcément le plus opportun. Toutefois, la mise en place d'un parking de dimension raisonnable pour avoir accès aux activités est envisageable, mais pas face aux habitations.

Le principe du parc multi-activités fait consensus pour une bonne partie des participants à la concertation. La question de savoir quelles activités s'y trouveront fera forcément débat car toutes les propositions ne pourront pas être retenues. L'idée est d'installer des activités qui répondent à des besoins non couverts à Triel.

Joël Mancel remercie les participants de leurs contributions. Il rappelle que le projet de ferme solaire était déjà discuté à l'époque de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine. Il avait alors demandé au président de l'agglomération de préserver ces 20 hectares à l'entrée de ville pour ne pas aménager la ferme sous les fenêtres des Triellois.

Monsieur le Maire a retenu les idées de jeux pour enfants et de pistes cyclables : elles correspondent plutôt à ce qu'il souhaiterait faire. En revanche, il n'est pas favorable à un parking relais et préfère développer le covoiturage. GPS&O avait eu un projet de réaliser un parking relais de l'autre côté de l'A90.

Joël Mancel remercie à nouveau les participants pour leurs contributions.